

Décision du Président n°2024.,49

Demande de subvention – Etude d'amélioration des connaissances sur la potentialité de stockage en eau du territoire

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020/43 : Portant élection du président à Monsieur Pierre PARRAT ;

VU la délibération n°2020/48 : Portant délégation du conseil syndical au président ;

Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

LE PRESIDENT

Décide de solliciter le concours de la Région pour le financement de l'opération « Etude d'amélioration de la connaissance sur la potentialité de stockage en eau du territoire. »

ORGANISMES	PARTICIPATIONS	MONTANTS DES AIDES
AGENCE DE L'EAU	70%	17 500 €
REGION	10%	2 500 €
AUTOFINANCEMENT	20%	5 000 €
TOTAL OPERATION	100 %	25 000 € TTC

S'engage à inscrire au budget 2024, les crédits nécessaires à la réalisation de cette étude.

Envoyé en préfecture le 04/11/2024

Reçu en préfecture le 04/11/2024

Publié le

ID : 066-200087286-20241030-202449-DE



Fait à Perpignan, le 30 octobre 2024

Publié le 05/11/2024 sur le site internet du SMTBV

Le Président,

